

éditorial

par Marc SAUTEL, Directeur de la publication

PRÉPARER LE BUDGET 2015 DE SON EPLE, ACTE MAJEUR INCONTOURNABLE DU MOIS DE NOVEMBRE POUR L'ADJOINT GESTIONNAIRE ET SON ÉQUIPE

Comme chaque année l'adjoint gestionnaire prépare dès le mois d'octobre mais surtout pendant le mois de novembre, le budget primitif de l'année civile suivante.

Dans la période actuelle où les subventions d'Etat et des collectivités territoriales se raréfient, il convient de déployer des trésors de diplomatie et de conviction pour réduire les dépenses, des trésors d'inventivité et d'innovation pour capter de nouvelles ressources, afin de pouvoir équilibrer le budget qui doit être présenté au conseil d'administration de fin novembre ou tout début décembre afin qu'il soit exécutoire dès la rentrée des vacances de Noël et du Jour de l'An.

Alors que beaucoup de collectivités territoriales prennent directement en charge les dépenses liées au chauffage (consommation et entretien), la marge de manœuvre devient plus restreinte entre les nécessités des fournitures sur compteurs (notamment eau et électricité), la maintenance locative, les dépenses courantes d'administration et de gestion et les non-moins importantes dépenses d'ordre pédagogique, ce qui semble logique dans un établissement d'enseignement dont c'est la mission première, le chef d'établissement souhaitant toujours les prioriser pour que les enseignants ne votent pas négativement lors de la délibération budgétaire.

Je préconise volontiers, en amont du travail de préparation budgétaire sur GFC, plusieurs rencontres avec d'une part les personnels enseignants et d'éducation (coordonnateurs de disciplines par exemple) et d'autre part les personnels d'intendance et les personnels de restauration et d'entretien afin de les responsabiliser sur le niveau des lignes de crédits à ouvrir, sur les économies à réaliser, sur les nouvelles ressources à identifier (location de locaux,

taxe d'apprentissage, objets confectionnés, prestations de services, subventions spécifiques sur projets).

Convaincre les représentants des personnels au conseil d'administration, voire des parents d'élèves, peut se faire ainsi en amont afin que la séance du conseil d'administration consacrée au vote du budget puisse porter réellement sur les enjeux de la politique budgétaire de l'EPLE, sur les moyens à mettre en œuvre pour développer des ressources nouvelles et réaliser des économies de fonctionnement afin de permettre des projets d'investissements qui ouvriront des perspectives de développement des activités et de l'offre de formation.

Je crois profondément à la mission de l'adjoint gestionnaire comme fédérateur et partie prenante de l'acte pédagogique et éducatif de l'établissement.

Il nous revient en effet d'expliquer les enjeux d'une bonne prévision budgétaire, globale et sincère, de dégager des pistes d'économies de fonctionnement afin de réaliser des investissements porteurs pour l'EPLE.

Nous serons ainsi à même de montrer de manière efficace la qualité de notre analyse et de nos propositions, de convaincre les administrateurs et d'être ainsi des acteurs incontournables auprès du chef d'établissement et de la communauté éducative.

L'article de notre collègue Jacques DOMENS sur l'orientation budgétaire en lien avec le projet d'établissement, est de nature à éclairer nos choix et nos pratiques dans le cadre de la préparation budgétaire.

Je souhaite à tous un excellent travail de préparation budgétaire 2015.

Vous remarquerez qu'AJI gestion pour l'éducation a changé de logo pendant l'été 2014. Ce nouveau logo est le produit de la nouvelle charte graphique présentée à La Sorbonne en juin.